



MARTINE LARMAILLARD-GARDELLA

Expert en droit des sociétés



Le cabinet accompagne l'entreprise dans le choix de la structure sociale, dans la création de cette structure, et en général dans le suivi des affaires sociales. Le cabinet gère la protection des marques et droits de propriété intellectuelle de l'entreprise.

Le cabinet intervient dans les relations de l'entreprise avec ses fournisseurs, partenaires et clients et assure notamment la rédaction de leurs contrats et/ou pactes sociaux.

Formation

- Avocat diplômée de l'Université Paris II – Assas. Etude de l'anglais juridique au British Council

Expérience

Expertise en conseil et contentieux, en matière commerciale et droit des sociétés, pour une clientèle composée de TPE / PME françaises et étrangères.

Pratique de l'anglais juridique des affaires.



Le cabinet est une structure familiale fondée à Paris en 1983, composée de deux Avocats, avec Géraldine GARDELLA-CASTELNAU, qui l'a rejoint en 2001.

Concernant sa formation, Géraldine GARDELLA-CASTELNAU est titulaire d'un DEA de Droit Privé Général de l'université Paris II Assas.